

Fiche d'inscription

2022 – 2023

Cadre réservé au SAM ESCRIME

École d'escrime <input type="checkbox"/> Club <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Passeport compétition <input type="checkbox"/> Assurance : sans <input type="checkbox"/> nominale <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> Armes : épée <input type="checkbox"/> fleuret <input type="checkbox"/> sabre <input type="checkbox"/>	Paiement <input type="checkbox"/> Type de paiement : Montant : Certificat médical <input type="checkbox"/> Date : Certificat médical de surclassement <input type="checkbox"/> Auto-questionnaire <input type="checkbox"/>
Location de matériel OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Chèque de caution <input type="checkbox"/>	Taille chaussettes : Taille T-shirt :

Nom de l'adhérent : Prénom :

Nationalité : Droitier Gaucher

Date de naissance : Ville de naissance :

Adresse : Commune :

Code postal : Profession du/des parents (facultatif) :

Téléphone portable : Autre téléphone (domicile, bureau) :

Mail parent 1 : Mail parent 2 :

- J'accepte que mon adresse mail soit communiquée au SAM Omnisports.
 J'accepte d'être contacté pour du bénévolat au sein de la section

Personne à joindre en cas de nécessité (Pour les mineurs, responsable légal de l'enfant)

- Père Mère Tuteur Conjoint Autre

Nom : Prénom :
Adresse (si différente de celle donnée ci-dessus) :
Téléphone :

Observations particulières

Fiche d'inscription

2022 – 2023

Certificat médical

Les enfants qui souhaitent tirer dans la **catégorie immédiatement supérieure** doivent présenter un **certificat médical** du médecin indiquant « autorise la pratique de l'escrime avec simple surclassement en compétition ».

Caution pour le matériel loué au club

La tenue et l'équipement loués ou prêtés doivent être rendus en fin de saison propres et dans l'état où ils ont été remis. En cas de casse, de perte ou de dégradation des matériels loués ou prêtés à l'année ou à chaque séance, la caution versée à l'inscription sera acquise au club à concurrence de la valeur neuve du matériel perdu, taché ou abîmé.

Matériel personnel

Le matériel personnel des tireurs doit être marqué à leur nom. Le SAM Escrime décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol. En plus de la tenue et de l'équipement, chaque tireur doit posséder personnellement un gant d'escrime, des chaussettes hautes blanches, des chaussures de sport blanches (type sport de salle) et un protège-poitrine rigide pour les dames.

Le Règlement Technique International rappelle que « les tireurs s'arment, s'équipent, s'habillent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls ».

Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné....., responsable légal, autorise mon enfant à pratiquer l'escrime dans la section du Sport Athlétique de Mérignac.

J'autorise le club à transporter mon enfant lors des déplacements en compétition ou lors des stages.

J'autorise, en cas d'accident, les membres de l'encadrement à prendre les mesures nécessaires pour une éventuelle hospitalisation.

Autorisation droit à l'image

Je, soussigné....., responsable légal, autorise le SAM Escrime à réaliser, fixer, reproduire et publier/diffuser, avec ou sans modifications, des photographies de mon enfant ou de moi-même, sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Comment avez-vous connu la section escrime du SAM ?

Internet Vital Sport SAM Expo TAP Autre

Pourquoi avoir choisi le SAM Escrime ?

Cotisation Réputation Par connaissance Proximité école/domicile Autre

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Mérignac, le

Signature